

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 25 novembre 2025

Présents : MME POLICON, MM. BOUSSARD, BRUNET

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : **Amende 100.00 euros**

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,

- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),

- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

➤ SENIORS :

- 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

- Ou bien une équipe U20

- Ou une équipe féminine U15F à 11.

- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines

- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

➤ SENIORS :

- 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

➤ SENIORS :

- 1 équipe
- Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.

Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.

Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.

Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

Pour la 1^{ère} saison d'infraction :

➤ Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;

Pour la 2^{ème} année d'infraction et au-delà :

L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).

➤ Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.

➤ Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{ère} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

Vérification des obligations

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARZISSIEN : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

DEROGATIONS ANNUELLES

580485 VILLENEUVE ABLON US

Séniors D1 à domicile le samedi à 18h au lieu de 18h30

512963 THIAIS FC

U14 poule C à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

U14 poule F à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

14 poule J à domicile le samedi à 16h au lieu de 15h00

553004 FC MANDRES PERIGNY

Séniors D2.A à domicile le dimanche à 16h30 au lieu de 15h00

Séniors D4.C à domicile le dimanche à 16h30 au lieu de 15h00

521870 SUCY FC

+45 ans poule A à domicile le dimanche à 9h30 au lieu de 11h00

560609 USJTO CHOISY

Séniors D4.C à domicile le dimanche à 17h00 au lieu de 15h00

565314 RC VILLENEUVE ST GEORGES

Anciens D3.C à domicile le dimanche à 9h30 au lieu de 11h30.

526258 US LUSITANOS ST MAUR

U14 BRASSAGE POULE F joue tous ses matchs à 16h CDM joue au Stade des Corneilles

500689 CRETEIL LUSITANOS F.US

U14 BRASSAGE poule H à domicile le samedi à 15h à Choisy le Roi, Plaine sud N°17

VITRY CA Séniors D2.B

A domicile « Stade Gosnat à Vitry » le dimanche à 15h30

ST MAUR VGA US U14 D1

A domicile le samedi à 16h30 au lieu de 15h

551086 AVENIR SPORTIF D'ORLY Séniors D3.B

A domicile le dimanche « Stade Jean Mermoz à Orly » à 15h30 au lieu de 15h

529210 VITRY ES Séniors D3.A

A domicile « Stade Arrighi à Vitry » à 15h30 au lieu de 15h

MATCHS NON-JOUES DES 22 & 23 NOVEMBRE 2025

MATCHS du 23/11/2025 non joués POUR TERRAIN IMPRATICABLE, REMIS AU 11/01/2026

53494899 – CHAMPIGNY PORTUGAIS 41 / AC CRETEIL 42 Anciens D1
53495562 – VILLEJUIF E. BENFICA 41 / ST MANDE FC 41 Anciens D2.A
53495958 – CO VINCENNES 41 / ORLY AC 41 Anciens D2.B
54927568 – NOISEAU STE S. 41 / OPEJ SPORTING CLUB 41 Anciens D3.A
54850654 – MANDRES PERIGNY 42 / RC VILLENEUVE 31 Anciens D3.C
53497549 – BOISSY FC 32 / CHEVILLY LARUE ELAN 31 Anciens + 45 ans Poule B
53497808 – ORLY AC 31 / PERREUX AS FRAN 31 Anciens + 55 ans Poule A
54993286 – CO. VINCENNES / JOINVILLE RC Féminines U11poule A
54993342 – CO. VINCENNES / JOINVILLE RC Féminines U13 poule A
53478382 – CHAMPIGNY FC 94 21 / KREMLIN BICETRE CSA 21 U18 D2.A
53477530 – VILLIERS ES 21 / KREMLIN BICETRE CSA 21 U16 D2.A
54227264 – SUCY FC 21 / CHOISY LE ROI AS 21 U16 D1

MATCHS du 23/11/2025 non joués POUR TERRAIN IMPRATICABLE, REMIS AU 01/03/2026

54536057 – COMORES FOOTBALL CLU 5 / CRETEIL FC MACCABI 5 CDM D1
54536061 – VILLENEUVE ST G. POR 5 / BRANCOS DE CRETEIL A 5 CDM D1
54536059 – VILLIERS ES 5 / VINCENNOIS PORTUGAIS 5 CDM D1

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

53444361 – NOGENT FC 1 / CACHAN CO ASC 1 Séniors D1 du 29/11/25

Courriel et accord des 2 clubs (via Footclub) du 23/11/25, changement d'horaire.

Accord de la commission le match se jouera à 17h au lieu de 18h.

53444376 – VILLENEUVE ABLON US / MAISONS ALFORT FC 2 Seniors D1.A du 13/12/25

Courriel de Villeneuve Ablon du 20/11/25. Annulation de report.

La commission indique le maintien du match au 13/12/2025. Prévenir vos adversaires.

54693064 – KREMLIN BICETRE CSA 2 / VILLECRESNES US Seniors D4.A du 23/12/25

Courriel des 2 clubs du 21/11/25. match non joué.

Exceptionnellement, la commission remet le match au 11/01/2026 à 17h. Prévenir vos adversaires.

516843 – CHEVILLY LARUE ELAN Séniors D4.B

Courriel de Chevilly du 24/11/25.

La commission enregistre le forfait général de CHEVILLY LARUE ELAN 4. AVIS AUX CLUBS CONCERNES.

COUPE SENIORS

CALENDRIER

CADRAGE	:	1/8 FINALE :	¼ FINALE :	½ FINALE :	FINALE
11 JANVIER 2026		08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

CADRAGE	:	1/8 FINALE :	¼ FINALE :	½ FINALE :	FINALE
11 JANVIER 2026		08 MARS 2026	03 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

1/8 FINALE : 07 MARS 2026	¼ FINALE : 02 MAI 2026	½ FINALE : 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

CDM

INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

COUPE CDM

CALENDRIER

2^{ème} Tour: 1 ^{er} MARS 2026	¼ FINALE : 02 MAI 2026	½ FINALE : 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
---	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

55015185 – IVRY DESPORTIVA / PORT. VINCENNES Coupe VDM CDM du 26/10/25

Courriers et accords des 2 clubs du 25/11/25, *le match se jouera le 03/12/25 à 20h00.*

ANCIENS

500012 – CHARENTON CAP Anciens D2.A

Courriel de Charenton du 21/11/25.

La commission enregistre le forfait général de CHARENTON CAP 41. AVIS AUX CLUBS CONCERNES.

54850745 – OLYMP. CLUB IVRY 41 / MINHOTOS DE BRAGA 41 Anciens D3.B du 23/11/25

Courriel de Minhotos de Braga du 19/11/25.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait de MINHOTOS DE BRAGA 41, entraînant son forfait général. AVIS AUX CLUBS CONCERNES.

ANCIENS +55 ans

53497894 – PARIS 13 ATLETICO 31 / CHAMPIGNY FC 94 42 Anciens + 55 ans poule B du 23/11/25

Courriel de Paris du 19/11/25, match non joué.

La commission demande aux deux clubs de lui proposer une date pour disputer dette rencontre.

53497984 – FONTENAYSIENNE ENT.42 / SUCY FC 42 Anciens + 55 ans poule C du 23/11/25

Courriel de Paris du 19/11/25, demande de report.

La commission demande aux deux clubs de lui proposer une date pour disputer dette rencontre.

53497805 – AMICALE CLUB 2000 31 / ARRIGHI AS 43 Anciens + 55 ans poule A du 23/11/25

Courriel de Amicale Club du 24/11/25, match non joué.

La commission demande aux deux clubs de lui proposer une date pour disputer dette rencontre.

53497895 – CHEVILLY LARUE ELAN 41 / ST MANDE FC 31 Anciens + 55 ans poule B du 23/11/25

Courriel de St Mandé du 23/11/25, match non joué.

La commission demande aux deux clubs de lui proposer une date pour disputer dette rencontre.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

2^{ème} Tour : 04 JANVIER 2026	1/16 FINALE : 1 ^{er} MARS 2026	1/8 FINALE : 05 AVRIL 2026	¼ FINALE 3 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
--	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	-------------------------------

COUPE +45 ans

CALENDRIER

1/8 FINALE : 08 MARS 2026	¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

FEMININES

Séniors

U13

54993609 – AVENIR SPORTIF ORLY / THIAIS FFC 2 féminines U13 poule C du 30/11/25

Courriel de Thiais du 25/11/25, demande d'inversion avec accord des 2 équipes.

Accord de la commission, la rencontre est inversée. Match à 11h30 au Stade MimounTHIAIS.

COUPE SENIORS FEMININE

Séniors

CALENDRIER

Tourde cadrage : 7 MARS 2026

¼ FINALE : 4 AVRIL 2026

½ FINALE : 29 AVRIL 2026

COUPE U18 FEMININE

U18 (à 11) 20 équipes engagées

CALENDRIER

1^{er} Tour : 10 JANVIER 2026	2^{ème} Tour : 31 JANVIER 2026	3^{ème} Tour 07 MARS 2026	¼ FINALE 4 AVRIL 2026	½ FINALE 29 AVRIL 2026
---	--	---	---------------------------------	----------------------------------

COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

CALENDRIER

1^{er} Tour : 10 JANVIER 2026	2^{ème} Tour : 31 JANVIER 2026	3^{ème} Tour 07 MARS 2026	¼ FINALE 4 AVRIL 2026	½ FINALE 29 AVRIL 2026
---	--	---	---------------------------------	----------------------------------

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

CALENDRIER

1^{er} Tour « 1/8 Finale » 11 JANVIER 2026	2^{ème} Tour : 31 MAI 2026	¼ FINALE 03 MAI 2026	FINALE A Déterminer
--	--	--------------------------------	-------------------------------

U18

55046179 -VILLIERS ES 21 / NOGENT FC 21 - Coupe U18 VDM du 2/11/2025

La feuille de match n'ayant pas été transmise au District pour le 24/11/2025, *La Commission donne match perdu à l'équipe de VILLIERS ES 21, NOGENT FC 21 est qualifiée pour la suite de la compétition.*

53478471 – PERREUX AS FRAN 21 / AVENIR SPORTIF ORLY 21 U18 D2.B du 23/11/25

Lecture de la feuille de match et du courriel de Orly du 24/11/25.

La commission convoque pour sa réunion du 2 décembre 2025 à 18h :

- un responsable des 2 clubs
- Mr OMBA LOSOMBA Benjamin de PERREUX AS FRAN
- les 2 capitaines.

Ces personnes devront être munies de leur licence ou PI, présence indispensable.

55118122 – CHARENTON CAP 22 / THIAIS FC 22 U18 D3 du 09/11/25

Courriel de Charenton du 15/11/25.

La commission convoque pour sa réunion du 2 décembre 2025 à 18h30 :

- un responsable des 2 clubs
- l'arbitre de la rencontre

Ces personnes devront être munies de leur licence ou PI, présence indispensable.

COUPE U18

CALENDRIER

2 ^{ème} Tour : 02 NOVEMBRE 2025	1/16 FINALE : 11 JANVIER 2026	1/8 FINALES 08 MARS 2026	¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
---	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------	-------------------------	------------------------

U16

53477617 – VILLEJUIF US 22 / CHAMPIGNY FC 94 21 U16 D2.B du 23/11/25

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de CHAMPIGNY FC 94 21.

53477706 – KREMLIN BICETRE CSA 22 / BOISSY FC 21 U16 D3.A du 23/11/25

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de BOISSY FC 21.

55040979 – MAISONS ALFORT FC 23 / CHOISY LE ROI AS 23 U16 D4 du 23/11/25

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de CHOISY LE ROI AS 23.

COUPE U16 VDM

CALENDRIER

1/16 FINALE : 11 JANVIER 2026	1/8 FINALES 08 MARS 2026	¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
----------------------------------	-----------------------------	-------------------------	-------------------------	------------------------

COUPE U16 AMITIE

CALENDRIER

1/16 FINALE : 11 JANVIER 2026	1/8 FINALES 08 MARS 2026	¼ FINALE 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
----------------------------------	-----------------------------	-------------------------	-------------------------	------------------------

U15

COUPE U15

CALENDRIER

1^{er} Tour Cadrage : 10 JANVIER 2026	1/8 FINALES 07 MARS 2026	¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
---	------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------------------------

U14

53544049 – BRY FC 22 / LIMEIL BREVANNES AJ 21 U14 Brassage poule E du 22/11/25

Lecture de la feuille de match. Pas de terrain disponible. *La commission remet le match au 17/01/2026.*

53544723 – VITRY ES 23 / CHARENTON CAP 22 U14 Brassage poule J du 22/11/25

Lecture de la feuille de match et du rapport d'arbitre.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de CHARENTON CAP 22.

53544404 – VILLIERS ES 23 / SUCY FC 21 U14 Brassage poule F du 29/11/25

Courriel de Villiers ES (via footclub) du 24/11/25, changement d'horaire (-1h)

Accord de la commission le match se jouera à 13h au lieu de 14h. Prévenir vos adversaires.

53544402 – MAISONS ALFORT FC 22 / BOISSY FC 21 U14 Brassage poule G du 29/11/25

Courriel de Maisons Alfort (via footclub) du 24/11/25, changement d'horaire et de terrain (-1h)

Accord de la commission le match se jouera à 14h15 au lieu de 15h15, au stade Auguste Delaune à MAISONS ALFORT. Prévenir vos adversaires.

53544724 – LIMEIL BREVANNES AJ 22 / VILLENEUVE ABLON US 21 U14 Brassage poule J du 22/11/25

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre, match arrêté à la 27^{ème} minute suite au départ du juge de touche de LIMEIL BREVANNES AJ pour désaccord avec l'arbitre central.

Le club de LIMEIL BREVANNES AJ ayant refusé de fournir un nouvel arbitre assistant et ayant demandé l'arrêt de la rencontre, la commission donne match perdu par pénalité à LIMEIL BREVANNES AJ 22 (- 1 point / 0 buts), pour en attribuer le gain à VILLENEUVE ABLON US 21 (3 points / 5 buts).

COUPE U14 VDM

CALENDRIER

1/16 FINALE -CADRAGE : 10 JANVIER 2026	1/8 FINALES 07 MARS 2026	¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
--	------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------------------------

COUPE U14 AMITIE

CALENDRIER

1/16 FINALE - CADRAGE : 10 JANVIER 2026	1/8 FINALES 07 MARS 2026	¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
---	------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------------------------